



Suite à l'alerte déclenchée par la Fédération des Industries techniques du Cinéma le 19 décembre dernier et après 3 semaines de mobilisation intensive de tous les acteurs publics et professionnels, la FICAM est désormais en mesure de confirmer que l'ensemble des productions en cours de traitement ou détenues par le Groupe QUINTA (LTC, DURAN-DUBOI, SCANLAB, SIS) est désormais techniquement sécurisée.

Le Comité d'Experts mis en place dès le jeudi 22 Décembre (FICAM, AFC, CST et les spécialistes de la Société FPS) sous l'égide du CNC ont ainsi placé – avec le concours essentiel des techniciens de QUINTA - l'ensemble des sauvegardes de films et rushes ainsi que les actifs numériques stockés dans une configuration accessible à l'ensemble de la filière technique.

La continuité de certains travaux a même parfois été rendue possible chez DUBOI et aux Auditoriums SIS par l'engagement de techniciens restés présents. A la demande de leurs producteurs, d'autres films ont pu être transférés auprès de prestataires extérieurs qui se sont mobilisés pour répondre à l'urgence de certaines situations.

La cellule de crise financière mise en place par le CNC ayant pour sa part accompagnée les relations entre producteurs et liquidateur, il semblerait à cette date qu'aucune œuvre n'aurait à subir de dommages graves dus aux délais de restitution, même si la totalité des cas n'est pas encore réglée. La FICAM veillera dès demain avec le (ou les) repreneur(s) désigné(s) par le Tribunal de Commerce de Nanterre à la parfaite finalité de ce plan de sauvetage.

Sans toutefois minimiser les conséquences financières (présentes et futures) de ces événements pour les Industries Techniques et la production française, la FICAM se félicite d'avoir alerté et mobilisé l'ensemble des acteurs concernés de la gravité des faits et des enjeux qu'elle a pu analyser avant qu'il ne soit trop tard.

Elle remercie avant tout les techniciens de leur contribution, tout en tenant à souligner le rôle du CNC sans lequel le PLAN DE SAUVETAGE DE 61 FILMS n'aurait pas été possible. La FICAM remercie également l'Institution judiciaire de sa prise en compte des spécificités des entreprises dont elle avait la charge.

Les Industries techniques françaises restent et resteront toujours profondément attachées à la totale préservation de chaque œuvre cinématographique, de sa création à sa conservation. Dès à présent, la FICAM invite tous les professionnels du cinéma français à participer aux ETATS GENERAUX DE LA PRODUCTION en France qu'elle organisera le 15 février prochain (Communication détaillée à venir) afin de tirer tous les enseignements utiles de ces événements et d'apporter enfin les vraies réponses qu'exigent immédiatement la pérennité d'une Industrie technique sans laquelle le Cinéma français n'existerait pas.

Hervé CHATEAUNEUF Délégué Général Thierry de SEGONZAC Président

Source La Ficam